

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

RÉGION DU NORD

DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ

COMMUNE DE NGONG

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHÉS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

BÉNOUÉ DIVISION

NGONG COUNCIL

INTERNAL COMMITTEE
OF TENDERS BOARD

DÉCISION N°18/D/C-NG/CIPM/2023 PORTANT DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDÉE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°12/AONO/C-NG/CIPM/2023
DU 23 MARS 2023 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA SALLE DES ACTES DE LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT
DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGONG, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°373/CAB /075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant nouveau Code des Marchés Publics ;
Vu L'Arrêté N°000114/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord ;
Vu la décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 portant constatation des Commissions Internes de Passation de Marchés dans certaines Communes ;
Vu la Lettre Circulaire N°005/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 portant mesures transitoires consécutives à la publication du nouveau code des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et autres Entités publiques pour l'Exercice 2023
Vu le rapport de la sous-commission d'analyse relative au dossier d'appel d'offre ouvert N°12/AONO/C-NG/CIPM/2023 du 23 Mars 2023 lancé en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la salle des actes de la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord ;
Vu la lettre N° 15/L/C-NG/CIPM/2023 du 23/03/2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngong ;

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

RÉGION DU NORD

DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUË

COMMUNE DE NGONG

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHÉS



REPÚBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

BÉNOUË DIVISIÓN

NGONG COUNCIL

INTERNAL COMMITTEE
OF TENDERS BOARD

**COMMUNIQUÉ N°18/C/C-NG/CIPM/2023 PORTANT DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDÉ RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°12/AONO/C-NG/CIPM/2023
DU 23 MARS 2023 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX
REHABILITATION DE LA SALLE DES ACTES, DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT
DE LA BÉNOUË, RÉGION DU NORD**

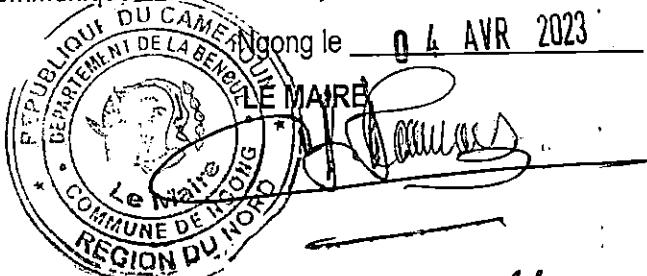
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGONG COMMUNIQUE :

Par décision N°18/D/C-NG/CIPM/2023 du 04 AVR 2023 2023, l'Entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commandé relative à l'Appel d'Offre suscité :

N°	OBJET DU MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DÉLAI DE LIVRAISON
01	TRAVAUX REHABILITATION DE LA SALLE DES ACTES DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUË, RÉGION DU NORD	ETS BERNICIA TEL : 650 181 544	DIX-SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT DIX-HUIT (17 499 918) FRANCS CFA	TROIS (03) MOIS

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong pour l'établissement du projet de la Lettre Commandé y afférente. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires qui ne sont pas retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.



Camadou Achiwa
Officier de Police Judiciaire